



Minimiser les droits parentaux

Par **lilou**, le **10/06/2008** à **18:14**

bjr ! en couple depuis mars 2005 je me suis vite apercue ke mon conjoint avait des problemes psychologiques:tres sensible, tres colérique et parfois violent avec moi, mes enfants ou lui meme.par 3 fois je lui est demander de partir il a alors fais 3 T.S.je me suis alors résigner.cet homme avait 2 enfants de mere differentes avec qui ca ce passait plutot mal.nous sommes separés depuis mars 2007.il m'a quitter pour une autre finalement... 7 mois apres son depart en pleine depression,je m'apercois que j'etais enceinte j'ai fais un déni de grossesse!!l'enfant a aujourd'hui 6 mois et je ne l'ai pas encore informé car j'ai tres peur pour l'equilibre de mon bébé.monsieur a ete jugé par un expert(a la demande de sa premiere compagne)comme etant patogene.il a une tendance a manipulé les enfants contre leur mere au mepris du mal que ca engendre.que puis-je faire pour minimiser ses droits sur notre enfants?